

Réunion du groupe de travail « statistiques »
Vendredi 24 février 2023
Compte-rendu

Présents :

- M. Jean-Pierre BERTHON, AJD Creuse
- Mme Françoise LAPORTE, CDEF
- M. Stéphane MAISONNEUVE, MDPH
- Mme Laure MIGOT, CD23

En visioconférence :

- Mme Claire LITTAYE

Excusées

- Mme Xavière DESROZIER, DDSP23
- Mme Elisa REIX, ARS
- Mme Agnès ZEPPA, DDETSPP

Le 3 février dernier, le comité technique de l'ODPE a validé un projet d'étude ayant pour objet « le Parcours des jeunes ayant bénéficié d'au moins une mesure de placement judiciaire en 2022 ». Les enjeux de cette étude sont d'essayer de comprendre pourquoi la Creuse a un fort taux de judiciarisation et dégager des tendances de parcours en Protection de l'Enfance pour mettre en place des actions de prévention et adapter les pratiques professionnelles.

Une visioconférence est organisée afin de rencontrer Mme Claire LITTAYE qui sera chargée de mener cette étude.

Mme LITTAYE se présente. Elle vient de soutenir sa thèse qui portait sur les trajectoires de radicalisation djihadistes. Ses recherches ont abouti à l'élaboration d'une méthode d'analyse de trajectoires humaines destinée à être éprouvée sur différents cas et différents types de trajectoires, à être adaptée à d'autres dispositifs de production de données que les procès et, à moyen terme, à être instrumentée afin de la rendre saisissable en milieu opérationnel (non universitaire).

L'enjeu de la réunion est de réfléchir collectivement à l'échantillonnage pour l'étude. En effet, 360 enfants sont concernés par la thématique choisie. Il est nécessaire de réduire le nombre de dossiers à étudier tout en conservant un panel suffisamment représentatif pour dégager des tendances de parcours cohérentes.

La première proposition retenue concerne les jeunes qui sont connus des services de l'ASE depuis au moins 10 ans. Ces 10 années permettent d'envisager un parcours suffisamment long pour dégager une tendance.

Il est demandé de regarder la différence entre le nombre de mesures à 7,8, 9 et 10 ans. Cependant, la présence depuis 10 ans semble être la durée satisfaisante pour étudier la notion de trajectoire.

Il est décidé de partir sur deux critères pour le choix de l'échantillonnage :

- la durée
- le nombre de mesures

Mme LITTAYE doit venir en Creuse au mois de mai pour rencontrer les différents partenaires et prendre connaissance des dossiers. Cette visite permettra d'affiner l'échantillonnage et de le valider.